



PNP

Rénovation de la voie technologique

17 mars 2011

---

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# **L'enseignement des langues vivantes dans la voie technologique**

Geneviève Gaillard IGEN – LV  
Jean-Michel Schmitt IGEN - STI



## **Le programme de langues vivantes de la voie technologique (LV1 et LV2)**

- Deux langues vivantes dans les enseignements obligatoires communs aux séries;
- Un horaire globalisé de 3 heures;
- Un programme qui
  - > s'inscrit dans la continuité des programmes du collège et de la classe de seconde;
  - > reprend les grands principes et orientations du programme du cycle terminal de la voie générale.



## **Une référence commune à toutes les langues: le Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECRL)**

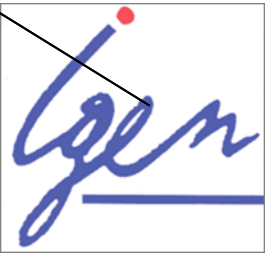
- Une approche équilibrée des activités langagières en réception et production;
- Une approche par compétence;
- Des niveaux attendus: B2 pour la LV1 et B1 pour la LV2;
- Une visée « actionnelle »: communiquer et apprendre passent par la réalisation de tâches.



## **Mais aussi des contenus culturels qui résultent ici du croisement des:**

- quatre **notions** du programme de langue de la voie générale: mythes et héros, espaces et échanges, lieux et formes du pouvoir, l'idée de progrès
- et
- des **pôles de connaissances** des trois séries technologiques.

De là, résultent des sujets d'étude qui portent la coloration de chaque série et sont susceptibles de motiver les élèves tout en les préparant à l'enseignement technologique en langue étrangère.



## Exemple pour STI2D :

Pôles de connaissances Notions	Matériaux et structures		Énergie et Développement durable	Systèmes d'Information et Numérique
	Innovation Technologique et Eco conception	Architecture et Construction		
<b>Mythes et héros</b>	- Le mythe du créateur : l'évolution des outils de création, la créativité	- Le héros bâtisseur : l'évolution des outils de création	- Le mythe de la fin du monde	- L'homme et la machine
<b>Espaces et échanges</b>	- L'empreinte écologique - Le monde virtuel	- L'habitat et les voies de communication	- Le cycle énergétique	- Le village planétaire : partage d'information, communication en temps réel
<b>Lieux et formes de pouvoir</b>	- La propriété intellectuelle - L'organisation industrielle émergente	- Urbanisme et aménagement du territoire - Le défi dans la verticalité	- La bataille de l'autonomie énergétique	- Pôles et monopoles numériques (contrôle numérique)
<b>L'idée de progrès</b>	- Les matériaux innovants - L'hypersystème	- Les matériaux innovants - Le mieux vivre	- Les défis collectifs - L'efficacité énergétique - L'usage raisonné de l'énergie	- L'intelligence artificielle au service de l'homme - Les systèmes « expert »



## **L'enseignement technologique en langue étrangère (LV1)**

**Article 6 de l'arrêté du 29 mai 2010:**

**« l'enseignement technologique en langue vivante 1 est de  
36 heures annuelles, soit en moyenne une heure  
hebdomadaire »**



## **L'enseignement technologique en langue étrangère (LV1)**

- est pris en charge conjointement par deux enseignants: un enseignant de langue et un enseignant de technologie pour les séries STD2A, STI2D et la spécialité Biotechnologies de la série STL);
- il repose entièrement sur le programme de technologie de la série concernée;
- il fait intervenir des démarches collaboratives et complémentaires entre les deux disciplines ainsi que des modalités pédagogiques variées (présence simultanée ou alternée des professeurs).



- L'entrée par la discipline technologique doit enrichir et motiver la communication dans la langue étrangère (lexique technique);
- Les activités proposées aux élèves et les productions, notamment **orales**, qui en découlent n'en seront que plus concrètes et pratiques;
- L'élève devra être capable d'effectuer des présentations orales en LV1 en utilisant les TIC;





## **Activités de réception**

- Utiliser la langue vivante étrangère dans le champ de la discipline technologique implique la compréhension de documents informatifs ou de consignes tant à l'oral qu'à l'écrit (textes, audio, vidéo);
- Le scénario pédagogique retenu doit favoriser l'entraînement des élèves autour d'activités de réception les plus concrètes et réalistes possibles.



## → Exemples d'activités:

- suivre des consignes techniques ;
- comprendre une fiche technique, une notice ;
- respecter un protocole ;
- analyser un compte-rendu d'expérience ;
- lire une note d'information ;
- résumer un texte, document, article présentant un protocole d'analyse, de bioproductions, des résultats d'analyses, des bilans ou étapes de bioproduction ;
- comprendre et synthétiser des légendes, articles de presse, textes critiques,...



## **Activités de production**

- La pratique de l'oral et la structuration de la prise de parole sont fondamentales dans le contexte technologique;
- La maîtrise de la communication orale doit fluidifier les échanges d'informations, faciliter les démarches collaboratives et favoriser l'acquisition de techniques de présentation. L'utilisation des TIC doit participer également de cet entraînement;
- La production écrite sera abordée à la fois dans sa relation pratique à l'oral (prise de notes, etc.) et dans un rôle plus fonctionnel de consignation et de synthèse.



### → Exemples d'activités à l'oral:

- produire et transmettre des notes d'information ;
- présenter un projet ;
- synthétiser une recherche contextualisée d'informations ;
- rendre compte d'un stage ou d'une visite en entreprise ;
- formuler des hypothèses, comparer, interpréter ;
- démontrer et conclure à partir de notes ou d'un diaporama ;

### → Exemples d'activités à l'écrit:

- entrer en communication avec un partenaire étranger ;
- rédiger un cahier des charges ;
- produire le dossier d'accompagnement d'un projet ;
- transmettre des informations sur le suivi d'une analyse, d'une production pour traçabilité.



## **Activités d'interaction orale**

La démarche de projet ancré dans une thématique scientifique ou technologique génère des besoins de communication immédiate et par conséquent de fréquentes situations d'interaction orale.



## → Exemples d'activités:

- animer des échanges collaboratifs autour d'une étude de cas ;
- argumenter et débattre en vue de la résolution d'un problème scientifique ou technique ;
- questionner, confronter, échanger à partir d'un dossier d'accompagnement d'un projet ;
- communiquer à distance (E-Twinning) ;



## **Profil de l'enseignant:**

- L'enseignant de technologie intervenant en LV1 devra être habilité dans le cadre de la certification complémentaire (cf. note de service n° 2004-175 du 19-10-2004 publiée au B.O. n° 39 du 28 octobre 2004);
- Le jury est institué au niveau académique pour chacun des secteurs disciplinaires; il est nommé par le recteur;
- L'examen est constitué d'une épreuve orale de 30 minutes (exposé de 10 minutes suivi d'un entretien de 20 minutes maximum);
- Le candidat fait état de sa formation universitaire ou professionnelle, de ses connaissances dans le domaine des contenus d'enseignement et de l'organisation du secteur disciplinaire;
- L'entretien peut s'effectuer en totalité ou partie, en langue étrangère.



## **L'évaluation du co-enseignement STI-LV au bac**



## ***Proposition d'évaluation au baccalauréat STI 2D :***

- **Une épreuve orale de projet technologique (20 min)** s'appuyant sur le projet technologique se déroulant au cours du second semestre de l'année de terminale et mené en équipe.
- l'épreuve comprendrait :
  - **l'évaluation du travail individuel du candidat, au sein de l'équipe**, portant sur le programme de la spécialité. Cette **évaluation est proposée par les enseignants qui ont suivi les travaux** de l'équipe et correspond à une **note sur 10** ;
  - une **épreuve ponctuelle orale** de présentation finale du projet, **note sur 10**.

## *Proposition d'évaluation au baccalauréat STI 2D*

**L'épreuve ponctuelle orale** de présentation finale du projet prendrait en compte **l'évaluation individuelle d'un dossier** présentant les tâches effectuées par le candidat durant le projet (**document numérique partiellement en langue vivante**) et **sa soutenance orale (en français et langue vivante)**:

- **10mn de soutenance** dont une partie **en langue vivante** avec utilisation des TIC;
- **10mn d'interrogation** du jury sur le projet.

L'évaluation est menée par deux enseignants de spécialité et un enseignant de langue vivante non impliqués dans le projet du candidat.